

Appel à Rassemblements Contre l'expulsion du Palmier Contre toutes les expulsions



Depuis le 27 décembre 2012, nous nous sommes installés dans la maison appelée Le Palmier, située 59 Avenue du Maréchal Foch, quartier de Lédar à Saint-Girons et sur trois parcelles abandonnées. Le tout se situe à l'extrémité des terrains d'une usine désaffectée depuis 2008 qui appartient maintenant à la communauté de communes. L'usine, totalement abandonnée à son sort, avait déjà été largement visitée et détériorée avant notre arrivée.

Nous avons investi ce lieu suite à l'expulsion en octobre 2012 de l'Allantvers, au centre de St Girons, lui-même occupé depuis juin 2012, **pour répondre à la carence d'espace ouvert sur des pratiques collectives et créatives.**

Le Centre Social Occupé Auto-organisé (CSOA Le Palmier) est un lieu vivant ouvert à une multitude d'initiatives, que chacun peut proposer lors des assemblées ouvertes mensuelles. En 2 ans au Palmier, il y a eu :

- rencontres : ciné-club, présentations de livres, réunions de collectifs, associations et syndicat (atelier juridique, autodéfense face à l'administration...)
- activités : jardinage (plantation d'arbres, permaculture...), chaudronnerie, vidéo, peinture, radio, atelier bois, couture, théâtre forum, clown, fabrication de toilettes sèches, atelier charpente...
- événementiel : concerts, soirées de soutien, spectacles.
- services publics libres et gratuits : bibliothèque, local non marchand, après-midi des enfants.

Tout fonctionne sur la solidarité, l'autogestion, l'autonomie sans subventions et sans en demander.

Depuis janvier 2014 des caravanes et camping-cars sont installés sur les terrains attenants à la maison. Cela permet à de nombreuses personnes de prendre le temps de trouver une solution plus pérenne à leur problème de logement ou de répondre à leur besoin d'habitat adapté à leur activité mobile ou saisonnière.

Il est nécessaire de maintenir cet espace ouvert !

Le harcèlement de la mairie à l'encontre du palmier et de ses initiatives continue :

Mardi 10 Mars à 9h30 procès pour dégradation d'un muret

RDV à 9H devant le tribunal de Saint Girons

Ramenez les croissants, il y aura du café !

Jeudi 19 Mars à 14h30 procès pour l'expulsion des habitants du terrain

RDV à 14h devant le tribunal de Saint Girons

Si une expulsion est ordonnée :

- Les habitations installées près de la maison seront évacuées *manu militari*.
- Les événements culturels organisés aux abords de la maison seront réprimés.
- Les initiatives extérieures seront interdites.

Ces procès sont aussi le symbole d'une résistance ici et ailleurs qu'il est temps d'entreprendre face à ces stratégies d'aseptisation et d'appropriation des villes par la logique du pouvoir et ses privilèges.

Si nous demandons une fin heureuse à ces procès, nous continuerons aussi à nous battre contre toutes les expulsions, qu'elles soient par la force ou la ruse administrative, dans nos frontières ou au-delà.

Rejoignez-nous au Palmier !

59 avenue Maréchal Foch

<https://lepalmier.squat.net/>